

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Remise de clés de 2 maisons en location-accession à Dompierre-sur-Yon, la Joussemelière

Mardi 5 Juin 2018

Maisons Prim'Access (marque du groupe La Compagnie du logement) inaugure aujourd'hui deux maisons sur la commune de Dompierre-sur-Yon. Il s'agit des premières réalisations de la marque sur la commune.

Ces maisons sont commercialisées en location-accession sur la commune par Maisons Prim'Access. Il s'agit de 2 maisons d'environ 80m² et 100 m², avec 3 ou 4 chambres, un grand garage et un jardin. Elles sont idéalement situées à l'entrée de la commune, à quelques minutes du centre-bourg et à seulement une dizaine de minutes de l'entrée de La Roche-sur-Yon,

Vendues 142 760€ pour le T4 et 164 200 € pour le T5, ces maisons respectent les normes de la RT2012 et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elles sont construites sur deux terrains de 380 et 390m².

Mis en chantier en septembre 2017, les logements ont été livrés en mai 2018. Les locataires-accédants, futurs propriétaires, ont pu emménager dans leurs nouvelles maisons avant l'été.

Une autre maison en location-accession sera construite dans le même lotissement par Maisons Prim'Access à l'avenir. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez devenir propriétaire sur la commune de Dompierre-sur-Yon !

La location-accession, une offre alternative pour devenir propriétaire progressivement

Les acheteurs de ces maisons sont des « locataires-accédants ».

Au cours d'une première phase dite «locative», ils occuperont leur logement et verseront une redevance composée d'une indemnité d'occupation et d'un complément constituant leur épargne. Cette redevance est égale à la mensualité de leur futur prêt, afin de pouvoir «tester» leur capacité de remboursement. Dans la limite d'un délai de 2 ans, les locataires pourront devenir pleinement propriétaires de leur maison et leur épargne deviendra alors un apport personnel.

«C'est une façon sécurisée d'accompagner les habitants qui ne disposent pas d'une épargne importante à consacrer à leur projet immobilier», souligne Jean-Yves Gicquel, Président de La Compagnie du logement.

Les avantages de la location-accession pour les futurs propriétaires :

- Une TVA à taux réduit sur l'acquisition (5.5%)
- Une exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Une remise de 1 % sur le prix de vente, à chaque anniversaire du contrat de location accession
- Une garantie de rachat et de relogement

Le savoir-faire de Maisons Prim'Access

Marque du groupe La Compagnie du logement, acteur reconnu du logement abordable en Vendée, Maisons Prim'Access est un constructeur de maisons individuelles spécialisé dans la location-accession. Fort de notre expérience avec près de 250 maisons construites en partenariat avec les collectivités locales, nous proposons une gamme de maisons personnalisables à des prix très attractifs sur la Vendée, la Charente-Maritime, la Loire-Atlantique et les Deux-Sèvres.

Maisons Prim'Access en quelques chiffres :

- 50 maisons livrées en 2017
- 54 maisons vendues en 2017
- Près de 250 maisons construites avec le dispositif du PSLA depuis 2006.

A propos de La Compagnie du logement

La Compagnie du logement, groupe coopératif, accompagne le parcours logement de chaque individu en lui proposant une solution logement adaptée à son parcours de vie :

- la location : Vendée Logement esh
- la location-accession : Maisons Prim'Access
- l'accession : Maisons d'en France Atlantique, Maisons de l'Atlantique et Villa Tradition

Fort d'une expérience de plus de 65 ans dans le logement abordable, le groupe rayonne sur la Vendée, la Charente-Maritime, la Loire Atlantique et les Deux-Sèvres. Les accédants à la propriété deviennent coopérateurs et bénéficient d'avantages et de garanties qui les sécurisent au maximum.

La Compagnie du logement en quelques chiffres :

- Plus de 14 000 logements construits depuis plus de 65 ans
- 96,2 M€ de chiffre d'affaires en 2017
- 150 salariés
- 20 agences de proximité en Vendée, Charente-Maritime, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres

Le chantier

Date du permis de construire : 10/03/2017 et 17/07/2017

Date de démarrage des travaux : 28/09/2017

Date de livraison : 18/05/2018

Montant de l'investissement : 298 877 €

Financement :

- Prêt du Crédit-Mutuel Océan : 280 975 €
- Fonds propres de la Maisons Prim'Access : 17 902 €
- Garantie des emprunts : La Roche-sur-Yon Agglomération à hauteur de 30%

Conception : Maisons Prim'Access

Nous contacter :

Maisons Prim'Access - 6 rue du Maréchal Foch - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

maisonsprimaccess@cie-logement.fr

Tel : 02 51 45 23 14

www.maisons-prim-access.fr